

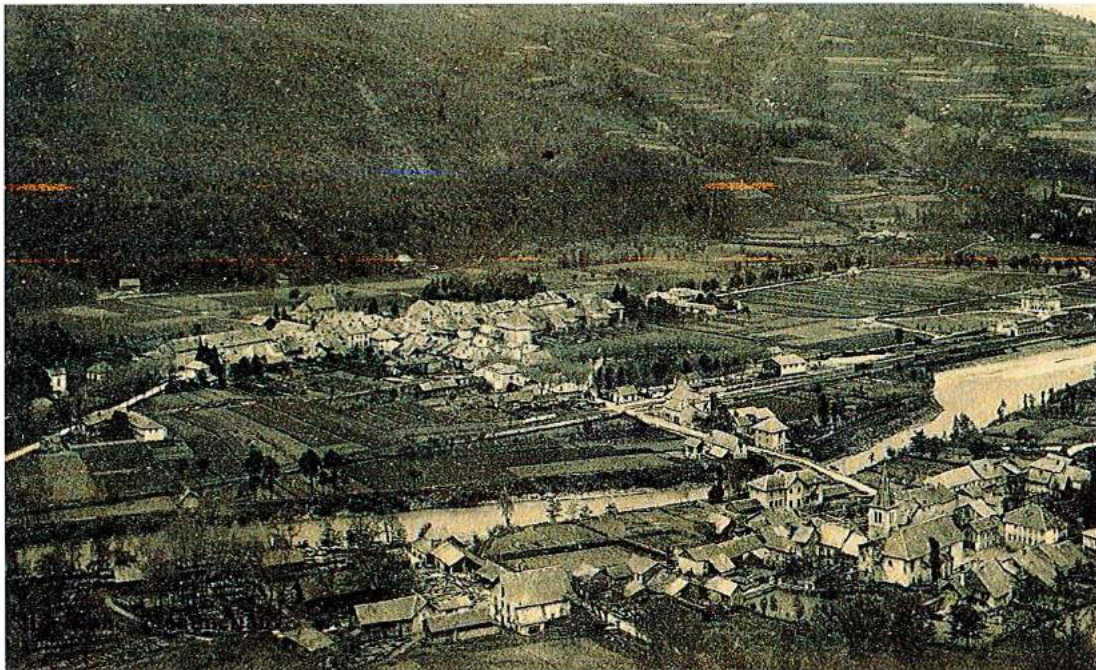
Albert Bernard

1909-1935



1) Son enfance :

- Elle se passe à Aiguebelle.



- Son grand père est maire de Modane.
- Son père est notaire à Aiguebelle.

2) Sa scolarité :

- Ecole Primaire à Aiguebelle



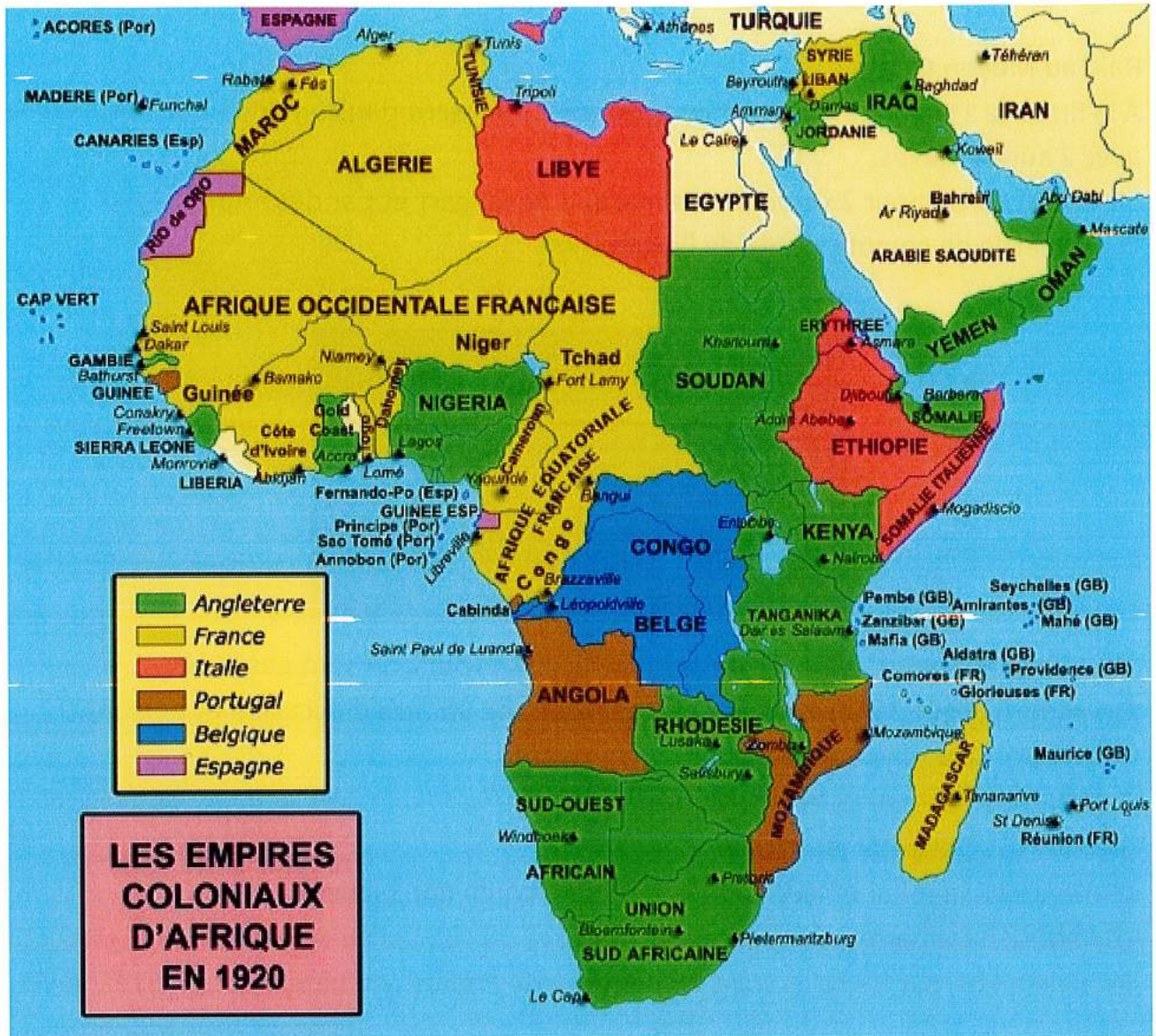
- 6^{ème} (vers 1920) au collège privé de Notre Dame de La Villette à La Ravoire, caractérisé par une éducation avec beaucoup de discipline, de rigueur, de fermeté, et des messes... !



- En 1924, après la 3^{ème}, il intègre le lycée Vaugelas à Chambéry en seconde.



- Son professeur d'histoire est **Daniel Rops (1)**, qui deviendra écrivain et membre de l'académie française, et qui partage beaucoup de complicité avec Albert.
- Albert Bernard ne veut pas prendre la suite de son père, il ne veut pas être notaire.
- Son avenir est encore inconnu.
- Un jour, Albert Bernard fut attiré par une carte de géographie de l'Afrique. il pointa son doigt sur le Soudan en disant, « c'est là que j'irai ».
- Après le bac, fac de droit à Grenoble où il côtoie son prof de philosophie.



3) L'école coloniale :



- En 1928, Il entre au Lycée Chaptal à Paris, où il prépare le concours pour l'administration coloniale (c'est une école coloniale).
- Parallèlement, il s'embauche comme ouvrier dans la construction de la ligne de métro (1931 exposition coloniale) car son père ne lui envoie que peu d'argent.
- Le directeur de l'école coloniale est **Georges Hardy (2)**.
- Au Lycée, il s'occupe de la bibliothèque et suit les cours avec parcimonie.
- Il a une intelligence vive et est plus attiré par le côté humanitaire que militaire.

4) Raid au Moyen Orient :

- A la fin de la 1^{ère} année, pendant les vacances, il s'inscrit dans un raid en Afrique du Nord avec 2 autres élèves.
- Il est sponsorisé pour 2 véhicules de marque Rosengart et par des journaux, en contrepartie de compte-rendu de l'expédition.



- Mais l'expédition est annulée car les 2 véhicules promis ne sont pas livrés.
- Qu'importe, avec 3 autres élèves, ils achètent une voiture d'occasion et partent...
- 17/07/1931 passage à Aiguebelle.
- 21/07/1931 passage au col du Mont-Cenis.
- 27/07/1931 Belgrade puis Sofia.
- 03/08/1931 Istanbul et leur voiture « Titine » coule une bielle.
- 01/09/2019 Damas et la voiture rend l'âme.
- Ils reviennent, par les bons soins du consulat de France, en bateau jusqu'à Marseille.

5) Service Militaire :

- Au bout de 3 ans, il achève ses études et doit effectuer son service militaire. Il n'a aucune attirance pour la discipline et le côté militaire.
- Il est affecté au 4^{ème} régiment de Tirailleurs Sénégalais à Toulon.
- Il ne veut pas faire le peloton (pour devenir gradé), il reste 2^{ème} classe malgré son titre de Administrateur Colonial. Il est plutôt antimilitariste.
- Fin 1933, c'est la fin du Service Militaire.

infirmes, justice, humanité. C'est la belle vie... Si on peut faire un peu de bien, il ne faut rien négliger, ni temps, ni fatigue, ni argent ».

- On le voit en photo dans le Monde Colonial avec les enfants avec qui il avait planté un jardin de légumes, de graines venues tout droit de sa Maurienne natale.
- Il est nommé commandant par intérim le 7 juillet 1934 du Cercle de Dikhil et prend soin de rendre visite à chaque chef de tribus de son secteur (ce poste a été créé en 1928 dans la zone de rencontre des pasteurs Issas et Afars).



Albert Bernard représenté sur un timbre en 1960.

- Il crée une école d'alphabétisation.
- Fin juin 1934, départ du gouverneur Chapon-Baissac qui lui fait une appréciation très élogieuse.
- Mais quelques temps après, Albert Bernard est convoqué par le nouveau gouverneur qui lui notifie que son poste de commandant n'est pas valable car il n'avait pas l'ancienneté légale.
- Mais en 24h, il persuade le nouveau gouverneur de ses qualités et de ses compétences.
- Il retourne à Dikhil et continue son épanouissement en développant les infrastructures.

7) Son dernier combat :

- Le 17/01/1935, tout va basculer... 2 à 3000 guerriers Assaïamara effectuent une razzia au cours de laquelle ils tuent beaucoup, volent du bétail et détruisent des campements.
- Albert Bernard décide de couper la route des Assaïamara avant qu'ils ne repassent la frontière.
- Il part avec 19 soldats et 10 recrues en camion.
- A 21h00, la troupe parvient au sud du lac Abbé.
- A 6h00, le lendemain matin, ils commencent le tir et le fusil mitrailleur d'Albert Bernard s'enraye.
- Les guerriers se rapprochent à 50 m de la troupe qui se replie sur un sommet. Mais n'ayant plus de munitions, ils furent égorgés sur le mont Morahtou.
- Des expéditions punitives furent envoyées avec de l'aviation mais sans succès.
- Bien que Morahtou se situe dans une zone non délimitée, en février 1935, le gouvernement éthiopien reconnaît une responsabilité dans l'incident et verse une

C'est en se portant au-devant des pillards abyssins, le 18 janvier, que l'administrateur Bernard et ses miliciens ont été massacrés

Les milieux officiels croient au caractère
purement local de l'incident

Des forces de police importantes ont été envoyées sur les lieux

LE COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 22 janvier. — A l'issue du conseil des ministres de ce matin, M. Louis Rollin, ministre des Colonies, a donné à la presse le communiqué suivant :

L'administrateur Bernard, en tournée dans la région de Dikil-Lac-Abbé, a été tué, le 18 janvier, avec 16 miliciens, par les Assaimaras, qui ont massacré 80 indigènes Issas.

D'importantes forces de police ont été aussitôt envoyées de Djibouti sur les

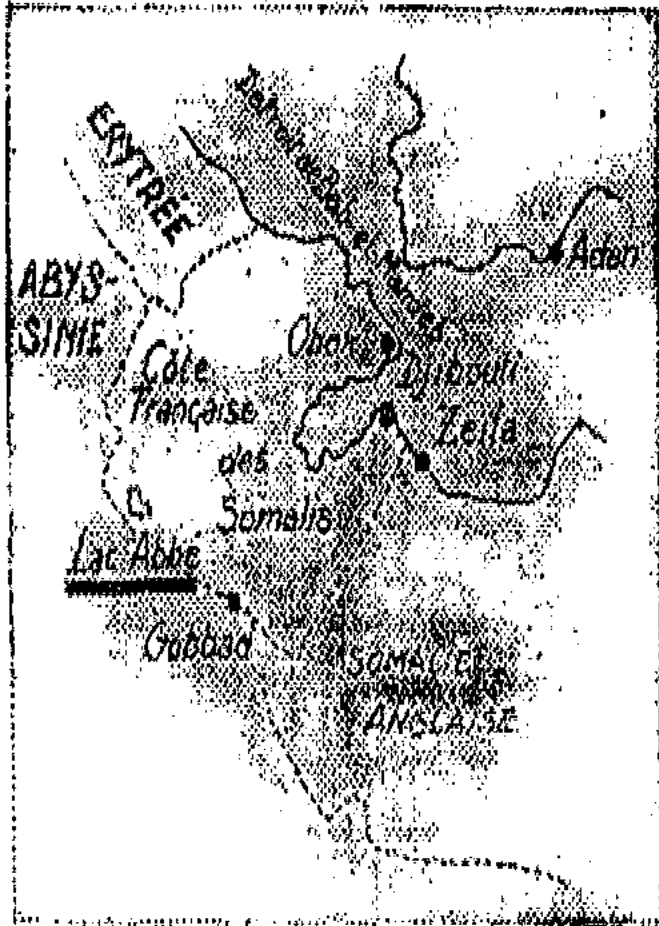
à Paris que le gouvernement français pourra envisager les suites à donner à l'incident, notamment en réclamant au gouvernement éthiopien le châtiment des coupables.

Toutefois, suivant les premières informations reçues, l'affaire a eu lieu le 18 janvier, dans la région du lac Abbé, sur la frontière Sud-Ouest des territoires de l'Éthiopie et de la colonie française. Son origine paraît devoir être recherchée dans la rivalité qui oppose les tribus nomades Aissamaras, stationnées en ter-

lieux.

Le ministre des Colonies a invité par câble, le gouverneur à le renseigner sur cette grave affaire.

Il y a lieu de rappeler qu'en décembre 1932, des campements issas avaient été attaqués, dans la même région, par un



contingent d'Assamaras de 200 hommes, armés pour la plupart de fusil 1874. 16 Issas avaient été massacrés par les assaillants qui, finalement mis en déroute, avaient laissé 60 morts sur les lieux.

RIVALITE DE TRIBUS

Paris, 22 janvier. — On ne possède encore à Paris que peu de renseignements sur les circonstances de l'incident au cours duquel un administrateur fran-

çais, appartenant à la tribu Issas, ressortissant du Gouvernement français de Djibouti, tension qui se manifeste par des incidents constants.

En 1932 notamment, d'assez graves événements s'étaient produits, dans la même région, entre les deux groupes de tribus, à la suite d'une incursion sanglante des Aissamaras, contre les Issas. Des forces de police françaises avaient dû intervenir.

L'incident du 18 janvier paraît être analogue. On suppose que M. Bernard, administrateur du cercle de Gobad, dont relèvent les territoires du lac Abbé, avisé de l'imminence du rezzou des Aissamaras contre les Issas placés sous sa protection, s'était porté avec ses miliciens au-devant des agresseurs. Il a trouvé la mort, vraisemblablement, par surprise, au cours d'une rencontre avec un adversaire très supérieur en nombre.

UN RAPPROCHEMENT AVEC LES RÉCENTS INCIDENTS ITALO-ETHIOPiens

Paris, 22 janvier. — L'affaire du lac Abbé paraît due à une rivalité entre tribus voisines. Toutefois, cet incident peut être rapproché de ceux qui se sont produits, récemment, entre l'Italie et l'Abyssinie.

On se souviendra, qu'au milieu du mois de novembre, des Abyssins qui s'étaient pris de querelle, pénétrèrent à Gondar (Nord de l'Abyssinie), dans des terrains entourant le consulat d'Italie, et qu'à cette occasion, le ministre d'Italie à Addis-Abeba avait demandé réparation au Gouvernement éthiopien.

Quelques jours plus tard, cette fois dans le Sud de l'Ethiopie, le long de la

au cours duquel un administrateur français, M. Bernard, a trouvé la mort, avec seize miliciens et un certain nombre d'indigènes, sur les confins de l'Éthiopie et de la Côte française des Somalis.

D'ores et déjà cependant, le caractère purement local de l'incident ne fait aucun doute pour les milieux responsables français.

M. de Coppet, gouverneur de Djibouti, dès qu'il a été avisé de la tragique nouvelle, a envoyé sur les lieux un fonctionnaire et des forces de police importantes, pour procéder à une enquête. Ce n'est qu'une fois que les résultats de ces investigations auront été transmis

dans le Sud de l'Éthiopie, le long de la ligne de démarcation, entre ce pays et la Somalie italienne, un nouvel incident se produisait, à Uual-Ual, entre une « banda » italienne et l'escorte éthiopienne de la commission de délimitation, composée d'officiers et fonctionnaires britanniques.

Ces incidents, qui viennent de faire l'objet des délibérations du Conseil de la S. D. N. à Genève, avaient été suivis, d'après la plainte éthiopienne, d'une attaque aérienne par l'aviation italienne.

Le Conseil de la S. D. N., après de longues délibérations, a décidé que l'affaire serait inscrite à l'ordre du jour du Conseil, qui se tiendra au mois de mai prochain, si, avant cette date, les Italiens et les Abyssins n'arrivent pas à régler à l'amiable le différend.

LE PROCES DE

9) Ses obsèques :

- Le corps d'Albert Bernard est envoyé à Dikhil.
- En France et en Savoie, c'est la stupeur.
- Il est cité à l'ordre de la Nation le 22 janvier 1935.
- Albert Bernard reçoit la légion d'honneur à titre posthume le 25 janvier 1935.
- Son corps est ramené en France, à bord du navire Porthos, à Marseille, puis est transféré en Savoie par le train.
- Le 14 février 1935, se déroule une cérémonie à Chambéry
- Une Souscription publique est lancée pour la construction d'un monument à Aiguebelle.
- Ses véritables obsèques ont lieu à Aiguebelle le 26 février 1935 en présence d'une foule très nombreuse.

A la mémoire d'Albert Bernard

Hier, jeudi matin, à 10 heures, a été célébré, en la Basilique Métropolitaine de Chambéry, le service que nous avons annoncé à la mémoire d'Albert Bernard, le jeune administrateur savoyard qui trouva récemment, en Somalie française, la mort tragique — héroïque aussi — que l'on sait.

M. Camplon, préfet de la Savoie, avait tenu à assister personnellement, en petite tenue, à cette cérémonie. Il en était de même de M. Commaudeur, maire de Chambéry. A côté de ces deux personnalités avaient également pris place : MM. Brun, premier président de la Cour d'appel ; le général Paquet ; le commandant Accard, représentant le général Labordère, commandant le secteur fortifié de Savoie ; le commandant Humbert, du 28^e régiment de tirailleurs, et enfin M. Romano, consul général d'Italie.

L'Association amicale des anciens coloniaux de la Savoie, qui prit l'initiative de cette cérémonie, était largement représentée. On remarquait également une importante délégation de l'Association savoisiennne des anciens combattants, massée autour de son président, M. Costa de Beauregard, et de son vice-président, M^e Paul

Beuvier.

Nous avons également noté la présence de MM. Jules Barlet, conseiller général ; Paul Chevallier, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal ; Vellard, adjoint au maire de Chambéry ; le proviseur du Lycée ; Fourcade, substitut général ; Sollier, commandant de gendarmerie ; Fontaine, chef de division de la Préfecture ; Delphin, délégué de la Ligue maritime et coloniale française ; Chaix, président de l'Aéro-Club, etc.

Notons aussi une imposante représentation de la Chambre des Notaires de la Savoie, à laquelle appartient le père du glorieux disparu.

La famille d'Albert Bernard assistait à la cérémonie.

La messe fut dite par le chanoine Garnier. Nous avons remarqué la présence de Mgr Castellan, archevêque de Chambéry, et de Mgr Grumel, évêque de Maurienne.

La Maîtrise Métropolitaine, accompagnée par les orgues, se fit entendre. Mgr Grumel monta en chaire pour rappeler la courte, mais belle carrière du défunt et exalter son âme si charitable.

Ce fut une touchante, une émouvante cérémonie. Il est juste de remercier l'Amicale des anciens coloniaux de la Savoie d'en avoir pris l'initiative.

Cette association a, d'autre part, on le sait, pris l'initiative d'une souscription pour commémorer à Aiguebelle, pays na-

ti: d'Albert Bernard, le souvenir de celui-ci. Cette souscription a déjà rencontré les plus précieux et plus autorisés des concours. Elle ne manquera pas de recevoir partout l'accueil qui lui est dû. Ses promoteurs peuvent être assurés, en tous cas, que notre collaboration ne leur manquera pas pour mener à bien la réalisation de l'œuvre pieuse qu'ils ont entreprise.

L'ADMINISTRATEUR ALBERT BERNARD mort héroïquement en Somalie repose dans le petit cimetière d'Aiguebelle

La Savoie a fait, hier, à son glorieux enfant
des funérailles solennelles



L'arrivée du corps au petit cimetière d'Aiguebelle

Aiguebelle (Savoie), 27 février. — (De notre envoyé spécial.) — Il n'y a guère plus d'un mois — le 17 janvier exactement — l'administrateur colonial Albert Bernard tombait sur la côte des Somalis, ayant été lâchement assassiné.

Albert Bernard était Savoyard. Il était né à Aiguebelle, petite commune située à l'orée de la Maurienne, où sa famille habite toujours. Cette famille a voulu ramener au pays natal la dépouille mortelle de son enfant. C'est ainsi que la Savoie, la Savoie tout entière, a pu hier, en participant à ses funérailles, rendre le dernier hommage qu'elle devait, et qu'elle voulait, au disparu qu'elle pleure et dont elle conservera le souvenir.

Le cortège

De tous les environs des gendarmes sont venus pour assurer le service d'ordre nécessaire. A l'entrée du village, la circulation a été détournée. Toutes les voitures — combien y en a-t-il? — sont acheminées vers le champ de foire, et c'est de là qu'elles se dirigent vers la maison natale du disparu.

A travers les rues d'Aiguebelle, c'est un pleurx défilé, une véritable procession, un pèlerinage presque, tandis que les cloches de la petite église sonnent à toute volée, égrenant leurs notes carillonnées par dessus les maisons de la commune, qui s'est recueillie pour la manifestation dont elle est aujourd'hui le théâtre.

A l'heure précise, le cortège se met en marche. Il est ouvert par les enfants des écoles, les sapeurs-pompiers d'Aiguebelle avec leur drapeau. Puis, derrière d'autres drapeaux, notamment ceux des Anciens combattants d'Aiguebelle, de Saint-Alban-d'Hurtières, de Ailon et de

de M. Sassier, chef de cabinet; M. Falcoz, député de la Savoie; M. le commandant de gendarmerie Soyer; M. Grocchia, président de l'Association de l'Administration des Colonies, qui représente cette association avec MM. Lelong et Dacosta.

Nous remarquons aussi une délégation formée par cinq élèves de l'Ecole Coloniale. Notons également la présence de plusieurs conseillers généraux; MM. Cordel, conseiller général d'Aiguebelle; Ferrer, conseiller général de St-Michel-de-Maurienne; Gravier-Cosme, conseiller général de Lanslebourg; Charrière, conseiller général de St-Pierre-d'Albigny; Docteur Ros, conseiller général de Modane; la présence aussi de MM. Fontaine, chef de division de la Préfecture de la Savoie; Brugger, directeur des Assistances sociales; Ferrin, juge d'instruction de St-Jean-de-Maurienne; Pilet, président de la Chambre des notaires de la Savoie; M^e de la Gontrie, etc, etc.

M. le capitaine Rollandet représentait M. le général Labordère.

Enfin, vient la population, toute la population de Maurienne.

Le défilé va s'égrener tout le long de la Grand'Rue qu'il montera, puis redescendra de façon à ce que toute la commune participe au deuil qui dépasse d'ailleurs les limites de son territoire.

Est-il besoin de dire que, sur tout le parcours du cortège, les magasins ont fermé leur porte?

La cérémonie religieuse

A l'entrée de la petite église d'Aiguebelle, le cortège est attendu par Mgr Grumel, évêque de Maurienne, qu'entourent MM. le chanoine Collomb, supé-

Modane, ce sont les délégations de toutes ces communes, d'autres encore, précédant l'importante représentation de l'Amicale des anciens coloniaux de la Savoie entourant son porte-drapeau, M. Bugnard.

Derrière les membres du clergé, c'est le cercueil qui, étant donnée sa pesanteur — c'est un cercueil plombé — n'a pas pu être placé sur un corbillard, et que l'on a installé sur un chariot, formant comme une prolonge d'artillerie. Le cercueil est revêtu d'un drapeau tricolore sur lequel ont été déposées de superbes gerbes et sur lequel a été épinglée la croix de la Légion d'honneur décernée à titre posthume au Savoyard Albert Bernard. Ce sont ensuite les porteurs de couronnes et de gerbes — il y en a peut-être une vingtaine — parmi lesquelles on remarque celle du Ministère des Colonies et celle de l'École Coloniale. Puis viennent les autorités officielles et les personnalités du département.

Nous remarquons: M. Campion, préfet de la Savoie, accompagné de M. Vevaud, sous-préfet de St-Jean-de-Maurienne, et

rieur de la Vilette, et le chanoine Salomon, de St-Jean-de-Maurienne, et de très nombreux prêtres du diocèse.

L'église a été, pour la circonstance, décorée avec un goût délicat. Des plantes vertes, heureusement disposées, évoquent comme un décor colonial.

La messe va être dite par M. l'abbé Raffin, directeur du Grand Séminaire, enfant d'Aiguebelle et ami personnel du défunt. La cérémonie sera assurée par la Chorale du collège de Saint-Jean-de-Maurienne. Pendant cette cérémonie, M. Gaston Rey fera entendre le « Pie Jésus », de Faure.

Autour du catafalque, les porteurs de drapeau montent comme une garde d'honneur.

A la fin de la cérémonie, Mgr Grumel prend la parole. Il commence par rappeler les vers du poète:

— Ceux qui pieusement sont morts...

On n'oublie pas les morts, dit-il, surtout ceux qui sont morts pour la Patrie et pour qui jamais trop on n'aura de reconnaissance.

(Lire la suite en 2^e page)

HIER A AIGUEBELLE

L'hommage de la Savoie à son glorieux enfant : ALBERT BERNARD



M. CAMPION, préfet de la Savoie, prononçant son discours

(Suite de la 1^{re} page)

L'évêque de Maurienne évoque la physionomie d'Albert Bernard: forte tête, capable de toutes les folies mais avec ce fond traditionnel qui permet tous les redressements et qui légitime tous les espoirs.

Albert Bernard considérait sa mission comme un apostolat. Ainsi témoignait-il des sentiments profonds qu'il dissimulait peut-être sous le septicisme à la mode. Il fut un héros, que nous devons pleurer et devant la dépouille duquel nous devons nous incliner.

Le cortège, maintenant, va quitter l'église pour gagner le cimetière qui, selon les vieilles traditions, s'abrite à l'ombre du clocher.

Les discours devant la tombe

Et voici, de la cérémonie, l'ultime étape — l'ultime étape surtout pour toute la famille accablée de douleur qui suit, depuis ce matin, un véritable calvaire. Nous n'en voulons pour preuve que la douleur lamentable du père, douleur dont le spectacle nous étreint le cœur.

Après que le clergé a dit sur la tombe d'Albert Bernard les prières des morts, après que les clairons ont ouvert le ban, les orateurs vont dire au disparu un dernier adieu.

Ce sera d'abord le délégué de l'Association amicale des anciens coloniaux de la Savoie, M. Raymond Lancon, qui, dans une allocution qui fera une impression profonde, évoquera la belle âme du disparu, la haute notion qu'il se faisait de son devoir et la conscience qu'il apportait à l'accomplir.

Au milieu de l'émotion générale, M. Lancon va écrire:

millier d'hommes. Pas une minute il ne pensa à abandonner la lutte. Pas un instant il ne songea à reculer. Il lutta jusqu'au bout, jusqu'au corps à corps, et pas un de ses miliciens ne consentit, malgré sa prière même, à l'abandonner.

M. Drocicchia exalte alors le rôle joué par les administrateurs coloniaux. Il s'écrie notamment :

« Servir ! C'est la devise des administrateurs des colonies, dont le métier comporte parfois la rançon du sang. Enfin, c'est la gloire aussi d'accepter tous les risques, tous les dangers pour guider leurs frères mineurs vers un meilleur avenir. Cette tâche, ils la remplissent sans défaillance, car ils savent qu'elle est — selon la belle expression de Kipling — « le fardeau de l'Homme blanc ».

Le dernier discours sera prononcé par M. Campion, préfet de la Savoie.

Le représentant du gouvernement rappelle le texte de la citation à l'ordre de la Nation dont Albert Bernard, après sa mort héroïque, fut l'objet.

Le texte de cette citation justifie bien l'hommage apporté par le représentant du gouvernement sur la tombe de Albert Bernard. De cet hommage détachons ces quelques paroles :

« Bernard était bon et juste avec les indigènes qu'il administrait. Il était tout pour eux : il était le chef, moins celui que l'on craint parce qu'il a la toute puissance de vie ou de mort, mais celui que l'on aime parce qu'il vous dirige avec sa raison et avec son cœur. Soigner les indigènes, leur inculquer des notions d'hygiène, les aider et les guider, les amener à nous par la reconnaissance et l'amour, tel était la mission civilisatrice à laquelle s'était voué de toutes

« Albert Bernard, la Savoie est fière de toi. Elle témoigne aujourd'hui, devant ta tombe, de la douleur qu'elle a ressentie en voyant faucher si tragiquement tant de jeunesse et tant de valeur. Elle saura témoigner, un jour prochain, de la fierté qu'elle a le droit de ressentir en commémorant ton cher souvenir dans ton pays natal, dans cette petite commune d'Aiguebelle où tu vas dormir ton dernier sommeil. »

Après le salut de l'Association amicale des anciens coloniaux de la Savoie, voici celui de l'Association des administrateurs des Colonies. Il va être rapporté par M. Droicchia, président de cette Association.

M. Droicchia rappelle la carrière du défunt; son arrivée à Djibouti, le 17 décembre 1933, puis sa nomination le 8 juillet 1934, comme commandant du Cercle de Dikkil-Gobad, enfin sa mort héroïque le 17 janvier dernier.

Avec émotion, le président de l'Association de l'administration des colonies fait le récit de cette mort tragique. Entouré de 16 miliciens, Albert Bernard se défendait farouchement contre un

ses forces celui que nous pleurons aujourd'hui.

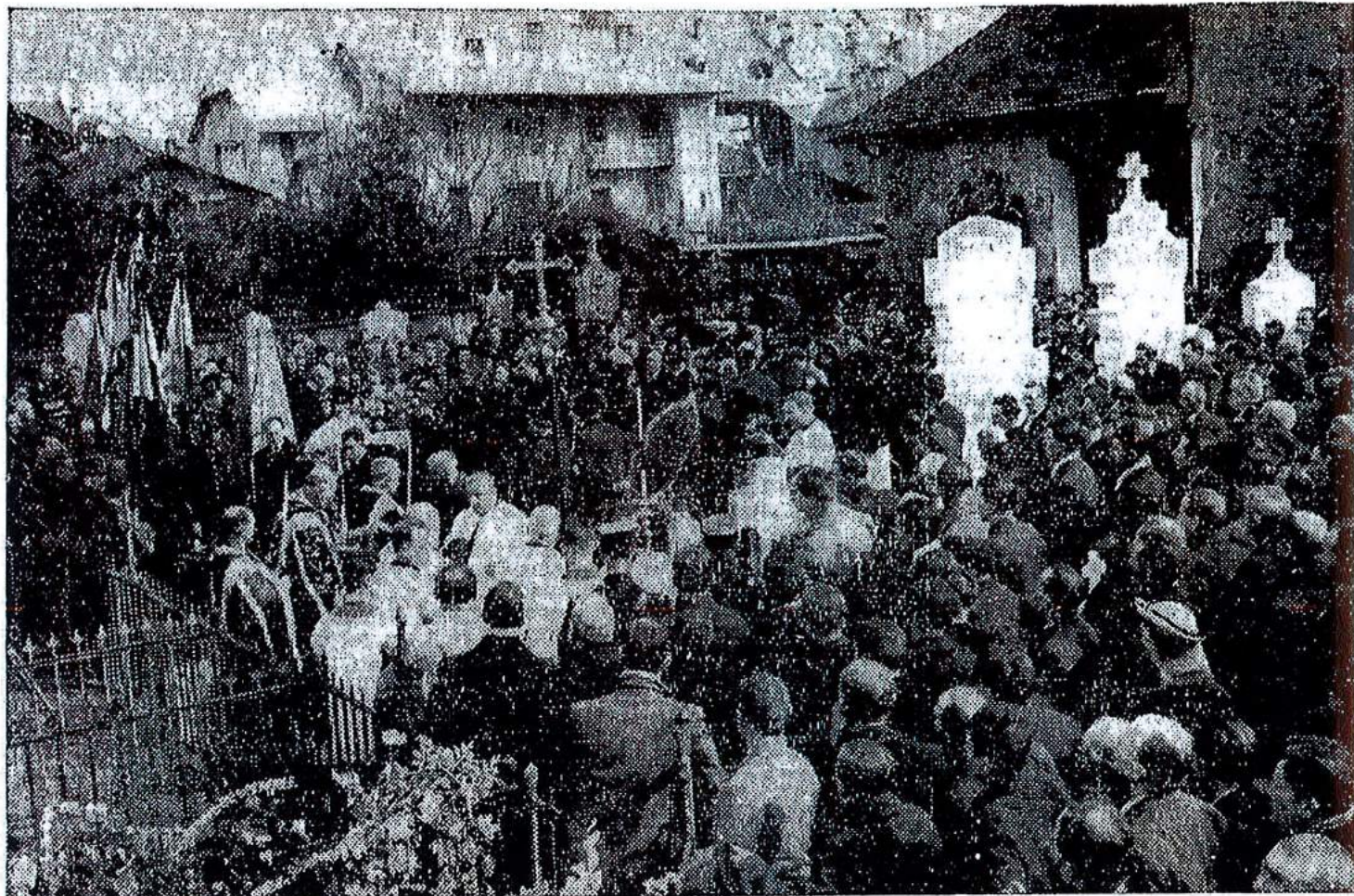
POUR LE DERNIER HOMMAGE

Une affluence émue, une foule extrêmement nombreuse a suivi, pour l'accompagner à sa dernière demeure, le char funèbre qui menait la dépouille mortelle d'Albert Bernard.

Cet hommage fut grandiose autant qu'il fut émouvant. Il fut, en dépit de sa simplicité, imposant et solennel.

Toute la Savoie était représentée. Il était venu, pour participer à ces funérailles, des gens de tous les coins de la Maurienne.

Cet hommage ne sera cependant pas le dernier. Maintenant, grâce à l'initiative prise par l'Association amicale des anciens coloniaux de la Savoie, il va s'en préparer un autre. Nous allons, les uns et les autres, nous préoccuper de commémorer à Aiguebelle, qui était son pays natal, le souvenir du grand Savoyard, Albert Bernard, qui, par sa mort comme par sa vie, a bien mérité cette commémoration au sein de sa petite patrie. — MAURICE BONNARD.



LA CEREMONIE RELIGIEUSE AU CIMETIERE D'AIGUEBELLE

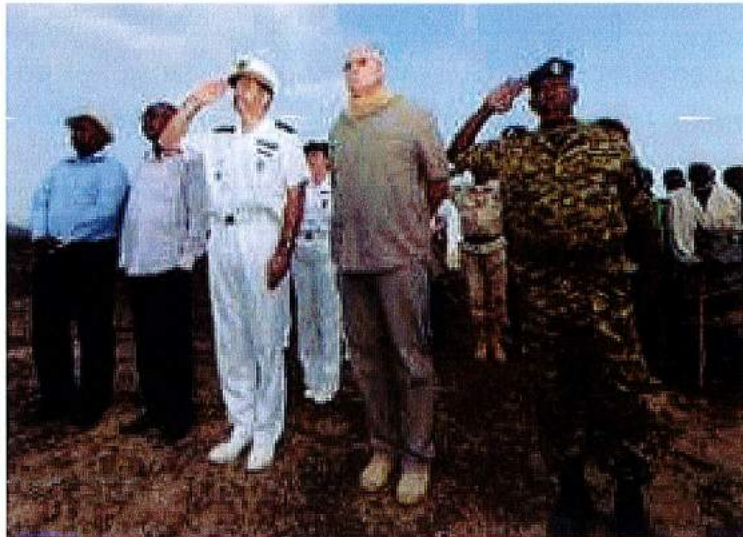
- Un monument, inauguré le 2 août 1936, lui rend hommage dans sa ville natale d'Aiguebelle, à côté du Foyer Rural.
- Il y a une avenue Albert Bernard à Djibouti, où se trouvait le monument aux morts.
- Le président Georges Pompidou, à l'occasion d'un passage au Territoire français des Afars et des Issas, y a déposé une gerbe le 16 janvier 1973.



10) Célébration du 80^{ème} anniversaire du sacrifice :

- Le 18 janvier 2015, le général Philippe Montocchio, commandant les Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDj) a commémoré le 80^{ème} anniversaire du sacrifice suprême de l'administrateur Bernard à Morahtou dans la région de Dikhil.
- L'administrateur Bernard n'avait que 25 ans lorsqu'il est mort en héros avec les gardes Somalis épuisant jusqu'à leur dernière cartouche face à des adversaires une centaine de fois plus nombreux. Tous ont été ensevelis à la place même où ils sont tombés. 80 ans après, c'est donc en ce lieu symbolisant les valeurs de courage, de cohésion et de sens du sacrifice, ciment de nos armées, que les FFDj se sont joint à l'hommage qui leur étaient rendu.
- La cérémonie rassemblait de M. Guerquin, premier conseiller de l'Ambassade de France, M. Mohamed Cheiko Hassan, Préfet de la région de Dikhil et M. Abdourahman Yonis Arreh, Président du conseil régional de Dikhil.
- Les autorités ont gravi le mont Morahtou, endroit précis où l'administrateur Bernard est mort en 1935. Militaires et civils djiboutiens et français se sont recueillis en ce lieu de mémoire et d'histoire commune. M. Guerquin et le général Montocchio ont chacun déposé une gerbe en mémoire de cet illustre ancêtre.
- Cette cérémonie a également marqué la fin des travaux de rénovation de la nécropole. Pour réhabiliter les lieux, les sapeurs de la section génie travaux de la 6e compagnie du 5e Régiment Interarmes d'Outre-Mer (5e RIAOM) ont effectués trois types de missions. La première consistait à rouvrir l'ancienne piste qui court au pied de la falaise éthiopienne. La deuxième mission visait à aménager une plateforme à son sommet afin que l'association pour le développement social et la protection de l'environnement de Gobaad puisse participer à la rénovation du site historique. Enfin, les sapeurs ont créé un parking à la base du « Mont Bernard » sur le site de Morahtou.





11) Liens internet

- <https://dj.ambafrance.org/Conference-sur-Albert-Bernard>
- <https://www.defense.gouv.fr/actualites/international/ffdj-80e-anniversaire-du-sacrifice-supreme-de-l-administrateur-bernard>

Annexes

(1) Daniel ROPS, son professeur d'histoire au lycée Vaugelas de Chambéry



Petit-fils de paysans, Henry Petiot naît à Épinal le 19 janvier 1901 où son père, Charles Petiot, officier, est alors en garnison. Sa mère est Odile Groperrin. Étudiant des facultés de droit et de lettres de Grenoble, il travaille la géographie sous la direction de Raoul Blanchard, le père de la géographie alpine, et son mémoire sur « Briançon, esquisse de géographie urbaine » est publié en 1921. Il prépare ensuite l'agrégation d'histoire et de géographie, à l'université de Lyon. Il est reçu à l'âge de 21 ans.

Il est successivement professeur d'histoire à Chambéry, Amiens et Paris, puis au lycée Pasteur de Neuilly. Dès les années 1920, il débute dans la carrière littéraire : en 1923, il fonde avec Georges Gimel la revue littéraire trimestrielle *Tentatives*, qui paraîtra de 1923 à 1924. Outre des synthèses sur de grands écrivains, un numéro spécial est consacré à Stendhal.

En 1924, il épouse Madeleine Bouvier et le couple adopte Francis. Dès son premier volume d'essais, *Notre inquiétude* (1926), il adopte le nom de plume 'Daniel-Rops', qu'il utilisera tout au long de sa prolifique carrière littéraire. Un roman est publié en 1929, *L'Âme obscure*, et de nombreux articles dans diverses publications périodiques, dont *Le Correspondant*, *Notre Temps*, *La Revue des vivants*.

À partir de 1931, alors qu'il revient au catholicisme, sous l'influence, notamment, de dom Alexis Presse, abbé cistercien de Tamié (Savoie) puis de Notre-Dame de Boquen (Côtes-d'Armor), il participe, sur le conseil de Gabriel Marcel, aux activités de l'Ordre nouveau, dont il partage les orientations personalistes. Il contribue activement à en diffuser les idées, dans des livres dont il est parfois difficile de dire ce qu'ils doivent à sa réflexion personnelle ou à la doctrine du mouvement auquel il se rattache et qui font de lui un des représentants de l'effervescence intellectuelle des non-conformistes des

années 30 : Le Monde sans âme, Les Années tournantes, Éléments de notre destin.

Après 1935, ses liens avec l'Ordre Nouveau se distendent quelque peu et il collabore aux hebdomadaires catholiques Sept, puis Temps présent. Jusqu'en 1940, il publie plusieurs romans, dirigeant chez Plon la collection Présences, dans laquelle il édite l'ouvrage La France et son armée du général de Gaulle, dont il devient l'ami.

Entre 1941 et 1944, il écrit Le Peuple de la Bible et Jésus en son temps, début d'une œuvre d'histoire religieuse qui se poursuivra avec la monumentale Histoire de l'Église du Christ interrompue par sa mort en 1965 (14 volumes publiés).

Après la Libération, il abandonne l'enseignement pour se consacrer à son travail d'historien et d'écrivain chrétien, assurant la direction de la revue Ecclesia et de la collection encyclopédique « Je sais, je crois », chez Fayard. En 1946, il reçoit le Grand prix de littérature de l'Académie française « pour l'ensemble de son œuvre ». Pie XII, qui se dit fervent lecteur de Daniel-Rops, le fait commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire en 1949, et la grand-croix du même ordre lui est conféré en 1956. Il est élu en 1951 à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, avec pour titre académique Effectif (titulaire).

Il est élu membre de l'Académie française le 3 mars 1955 au fauteuil d'Édouard Le Roy, le même jour que Jean Cocteau et François Albert-Buisson. Il a 54 ans et, au moment de son élection, est le plus jeune membre de l'Académie.

Par décision du tribunal d'Épinal du 4 juillet 1958 a lieu une modification de son acte de naissance: il s'appellera désormais « Jules Charles Henri Petiot-Daniel Rops ».

En 1962, accompagné de Gaston Monnerville président du Sénat, il procède en août à l'inauguration du buste de Lamartine réalisé par David d'Angers dans le village de Tresserve, en Savoie, situé sur les hauteurs du lac du Bourget, cher au poète, à côté d'Aix-les-Bains.

C'est à Tresserve qu'il réside habituellement. Il y possède une bibliothèque contenant dix mille livres. Son épouse meurt en 1975.

Daniel-Rops était sans doute l'écrivain le plus lu dans les milieux catholiques de la France d'après-guerre, ayant écrit plus d'une vingtaine d'ouvrages sur l'histoire du christianisme.

(2) Georges HARDY, le directeur de l'École Coloniale à Paris



Fils d'instituteurs, Georges Hardy intègre l'École normale supérieure en 1904. Diplômé de l'École pratique des hautes études, reçu, trois ans plus tard, à l'agrégation d'histoire et de géographie, il devient en 1908 professeur de lycée. Il enseigne à Bourges puis Orléans. En 1912, à 28 ans, remarqué pour ses compétences, il se lance dans une nouvelle carrière, au sein d'une administration encore balbutiante, le système scolaire de l'Afrique-Occidentale française où il exerce les fonctions d'inspecteur.

Mobilisé en 1914, rappelé en France, il sert au 94^e régiment d'infanterie de ligne, se bat en Argonne, où il est blessé en 1915. Promu directeur de l'Enseignement en Afrique Occidentale Française (AOF), il est l'artisan d'une profonde réforme d'un système scolaire colonial qu'il dirige jusqu'en 1919. À cette date, ami de Lyautey, Georges Hardy devient directeur de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Antiquités au Maroc, poste qu'il conserve jusqu'en 1925.

En 1921, devenu familier du sujet du fait de ses responsabilités passées en AOF, il présente à la Sorbonne un doctorat sur l'histoire coloniale. Sa thèse principale, sur un thème général, présente « la mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854 », la complémentaire, plus spécialisée, aborde quant à elle « l'enseignement au Sénégal de 1817 à 1854 ».

En 1926, Georges Hardy prend, à la suite de son fondateur Étienne Aymonier, la direction de l'École coloniale. Il se fait l'apôtre d'une philosophie différenciée de l'enseignement en situation coloniale, considérant que les écoles de l'empire ne doivent former parmi les indigènes « que les élites dont les autorités ont

besoin pour faire fonctionner les rouages de la colonisation, en dispensant un enseignement minimal à la masse ».

Georges Hardy considérait en effet comme dangereux un système d'enseignement qui formerait des élites indigènes nombreuses sans les intégrer à l'administration coloniale ; en effet, ces élites indigènes acculturées surnuméraires risqueraient, si l'on ne pouvait leur offrir d'emploi à la hauteur de leurs qualifications, de nourrir un sentiment de frustration qui les pousserait à embrasser la cause nationaliste et indépendantiste. Ainsi, il écrivait dans *L'Afrique française* en 1932, qu'en dehors des indigènes à former pour administrer l'empire, « il fallait prévoir pour les autres, c'est-à-dire, pour la majorité, un vaste terre-plein qui restera au niveau de la vie indigène et qui la reflètera fidèlement ; autrement, nettement séparée des écoles destinées à former l'élite, une école populaire, une bonne école toute simple, pas savante pour un sou, exclusivement occupée d'améliorer dans tous les sens le genre de vie traditionnel, et soucieuse avant tout de ne point dépayser, de ne point déraciner, de ne point désaxer, de ne point déséquilibrer ».

Nommé Recteur de Lille en 1937, Georges Hardy redevient ensuite recteur d'Alger en décembre 1940, sous le régime de Vichy. Pendant qu'il est en fonction, des milliers d'enfants juifs sont exclus des écoles primaires et de l'enseignement secondaire, sur l'initiative du général Weygand, responsable de l'Afrique du Nord : ce dernier transposait exceptionnellement en Algérie un *numerus clausus* discriminatoire que le régime de Vichy n'avait institué en métropole que pour le seul enseignement supérieur, dans le cadre du statut des Juifs. On ne connaît aucune protestation du recteur Hardy contre cette politique, qu'il était chargé d'appliquer. D'autre part, pendant les trente mois où il dirige le rectorat d'Alger, il prononce la révocation de 870 enseignants, dont 464 juifs.

Georges Hardy est par ailleurs président du comité de propagande de la Légion française des combattants, organisation de masse pétainiste chargée de promouvoir l'idéologie de la Révolution nationale et de surveiller le comportement des populations. Après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord du 8 novembre 1942, Georges Hardy reste en fonction, sous les gouvernements de l'amiral Darlan et du général Giraud, qui maintiennent plusieurs mois en Afrique du Nord les lois et le personnel de l'État français. Après l'arrivée du général de Gaulle à Alger en juin 1943, et la création du Comité français de la Libération nationale, le recteur Hardy est démis de ses fonctions par décret en juillet 1943. Le 5 février 1944, il est « révoqué sans pension, avec interdiction absolue d'enseigner, même à titre privé ». Pour

autant, un arrêt du Conseil d'État du 13 mai 1949 annule cette décision pour « excès de pouvoir », en estimant que l'inexactitude des faits reprochés était démontrée.

Georges Hardy se consacre après la guerre à de multiples travaux historiques ainsi qu'aux responsabilités politiques locales. Il est, durant plusieurs années, maire de la commune de Jaulgonne où il décède en mai 1972.

Il a publié de très nombreux ouvrages, notamment sur l'histoire coloniale.

(3) Pierre-Amable CHAPON-BAISSAC, gouverneur de Djibouti



Pierre-Amable Chapon-Baissac est un administrateur colonial français, né le 11 mai 1876, dans la Haute-Loire. Il est autorisé à ajouter le nom Baissac à son patronyme par un décret du président de la République du 17 mars 1924.

Breveté de l'École coloniale en 1899, il est en poste au Dahomey, puis en Côte d'Ivoire. Il en est gouverneur par intérim de janvier à septembre 1922.

Il est nommé gouverneur de la Côte française des Somalis le 25 mars 1924 et le reste jusqu'à sa mise à la retraite en 1934. Son exceptionnelle longévité à ce poste va lui faire jouer un grand rôle dans l'évolution du territoire. C'est lui qui va décider et commencer l'occupation effective de l'intérieur, avec la création de postes militaires à Tadjoura et Dikkil en 1928 et l'organisation du territoire en « cercles ».

Il se marie en juillet 1912 avec Mlle Soulier. Sans enfant, le couple adopte Michèle en 1935, née en 1928.

Carrière

- Administrateur stagiaire des colonies le 24 décembre 1900.
- Administrateur de 2e classe le 22 décembre 1911.

- Gouverneur de 3e classe le 25 mars 1924.
- Gouverneur de 2e classe le 5 février 1930.
- Gouverneur honoraire le 19 avril 1934.
- Chevalier de la Légion d'honneur en 1904, officier en 1920.